LE LIEN

2024

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie



Ville de Dannemarie

Jeunesse

Finances

Santé & social

Associations

Culture

Citoyenneté

Environnement

FINANCES
Budget général 2024

COMMÉMORATION
Les 80 ans de la libération

ÉVÉNEMENT
Visite princière à Dannemarie

Ville Fleurie

Commune nature

SOMMAIRE

FINANCES 4
› Retour sur le budget général 2024 4
› Évolution de la dette - 2020 à 2024 6
› L'affaire du pont : 1 million d'euros économisé 6
SANTÉ - SOCIAL 7
› Engagement social 7
› Noël des aînés 7
JEUNESSE 8
› Rénovation de l'école maternelle 8
› Effectifs 2024 2025 et RPI 8
› Travaux 8
› Conseil municipal des enfants 9
AMÉNAGEMENTS 10
› Sécurisation du parvis de la gare 10
› Dannemarie profite des Jeux olympiques de Paris 2024 10
› Sécurisation du carrefour central 11
› Rénovation de l'habitat : une dynamique positive 12
› Cimetière : jardin du souvenir et réfection de l'entrée est 13
› Travaux de voirie 13
ENVIRONNEMENT 14
› Charte Eco Exemplarité 14
› Réfléchir aux mobilités en ville 14
› Les ZAER 15
› Le jour de la nuit 15
FLEURISSEMENT ET TOURISME 16
› Relais cyclotourisme 16
› Folie'flore 16
› Marché de Noël 17
› Concours fleurissement 18
ÉVÉNEMENT 20
› Commémoration des 80 ans de la libération 20
ASSOCIATIONS 22
› Événemens associatifs 2024 22
› Subventions 2024 aux associations 23
CULTURE ET PATRIMOINE 24
› Concert hommage à Léon Justin Kauffmann 24
› Médiathèque 24
› Gestion associative pour le MHA 25
› Le viaduc - Salle de spectacle 25
ÉVÉNEMENT 26
› Visite princière à Dannemarie 26
INTERCOMMUNALITÉ 27
ADMINISTRATION GÉNÉRALE 27
› Nouveaux agents communaux 27
VIE CITOYENNE 28
› Quatrième journée citoyenne à Dannemarie 28
› Bilan des réunions de quartier 29
› La ressource citoyenne : la dynamique se poursuit 30
› Le parcours citoyen 30
L'ANNÉE DE VOS ÉLUS 31
ETAT CIVIL 34
› Naissances / Mariages / Décès / Anniversaires 34



EDITO



LE LIEN | **Magazine communal de la ville de Dannemarie** | 1 Place de l'Hôtel de Ville 68210 Dannemarie | dannemarie.fr | **Directeur de la publication** : Alexandre BERBETT | **Comité de rédaction** : Nicolas HOLLEVILLE et commission communication | **Conception graphique** : KXO Graphisme / kxographisme.com | **Crédits photos** : Mairie de Dannemarie, Journal l'Alsace | **Impression** : 1350 exemplaires - Papier PEFC 100% - Est Imprim | **Gratuit** | Tous droits réservés

Chères Dannemariennes, chers Dannemariens,

En débutant en 2025 ma 18ème année d'engagement municipal, j'ai la conviction que, plus que jamais, la commune est un rouage essentiel de notre démocratie et du service public du quotidien. Malgré les tensions internationales et les vicissitudes de la vie politique nationale, les communes restent un repère fort pour nos concitoyens. La société française peut en effet compter sur l'engagement et le dévouement des élus locaux, dont 85% exercent leurs fonctions bénévolement. Ils sont épaulés par les forces vives de la nation que sont les associations, les commerçants et artisans de proximité, les sapeurs-pompiers et plus largement toutes les femmes et les hommes de bonne volonté qui travaillent pour tisser le lien social. C'est particulièrement le cas à Dannemarie, dont la vitalité commerçante, associative, événementielle et municipale n'est plus à démontrer. C'est en avançant tous ensemble main dans la main, avec la Communauté de communes Sud Alsace-Largue que nous développerons encore l'attractivité de notre bourg-centre et que nous relèverons les défis dans les années à venir.

L'année écoulée aura été marquée par des moments historiques pour notre belle ville : la visite d'Etat du prince Albert II de Monaco qui augure des partenariats futurs, le concert exceptionnel de l'orchestre national de Mulhouse qui a joué des œuvres du compositeur dannemarien LJ Kauffmann, une première en 80 ans, les 30 ans de notre salle de spectacles rebaptisée salle du Viaduc et enfin les commémorations des 80 ans de la Libération qui ont permis d'honorer le devoir de mémoire de fort belle manière avec l'engagement de tous les participants pour réaliser un film-documentaire unique et une cérémonie de haute tenue.

2024 a également été synonyme de grands travaux à Dannemarie : la fin du renouvellement de la conduite d'eau rue de Bâle et la sécurisation du carrefour central. Grâce à ce nouvel aménagement, les objectifs fixés par la municipalité ont été atteints : les véhicules ralentissent dans ce carrefour auparavant accidentogène, sa traversée est sécurisée et la sortie des rues de Delle et St Léonard est fluidifiée. Plusieurs autres projets ont été concrétisés cette année : l'hébergement pour les cyclotouristes et l'aire d'échauffement derrière le city-stade (dont le coût a été pris en charge à 100% dans le cadre des Jeux Olympiques).

Grâce aux efforts et à la gestion rigoureuse des deniers publics depuis plusieurs années, l'équipe municipale a divisé par deux le niveau d'endettement de la commune depuis 2020. Les nouveaux investissements ont été financés en priorité grâce aux subventions reçues (plus de 500 000€ en 2024) et sans recourir à de nouveaux emprunts, ce qui est une prouesse en cette période de crise financière au niveau national. Cet assainissement des finances communales nous permet désormais de mener les projets futurs avec confiance et d'appréhender sereinement l'année 2025.

Cette année, l'ouverture du parc Eliane Picard offrira aux habitants un espace de promenade, de rencontre et de fraîcheur au centre-ville. Nous rendrons un hommage appuyé à cette grande Dannemarienne lors de l'inauguration prévue le 8 mai 2025.

Ensuite, la revitalisation du site Peugeot, tant attendue depuis 13 ans, va entrer dans une phase plus concrète en 2025 : après le permis de construire en début d'année viendra la reconversion à proprement parler, qui verra l'installation d'activités commerciales complémentaires à Dannemarie. Ces nouveaux commerces seront un plus pour l'attractivité de notre ville et une réponse à l'évasion commerciale actuellement observée (plus de 70% des dépenses des habitants se font à l'extérieur de la com-com). Par ailleurs, la vente de cet ancien site industriel permettra à la commune de faire une économie de 89 000€ par an et d'écarter la menace d'une obligation de rachat à 1,3 millions d'Euros.

Enfin, notre priorité est bien entendu la rénovation de l'école maternelle, qui sera au cœur de nos préoccupations cette année, pour un démarrage des travaux envisagé au dernier trimestre. Après la décision des deux conseils municipaux de créer un regroupement pédagogique intercommunal et un syndicat scolaire entre Dannemarie et Retzwiller en fin d'année dernière, il nous restera cette année à construire ensemble une nouvelle communauté éducative pour le bien-être de nos enfants et la qualité de l'enseignement.

Restons passionnément Dannemariens !

Pour l'équipe, votre Maire,
Alexandre BERBETT



RETOUR SUR LE BUDGET GÉNÉRAL 2024

LES PRINCIPAUX CONSTATS DU BUDGET GÉNÉRAL 2024 :

Le budget primitif de l'exercice 2024 a été adopté au cours la séance du 9 avril 2024 puis ajusté à deux reprises par des décisions modificatives en cours d'année.

La section de fonctionnement est à l'équilibre et se stabilise malgré une inflation importante ces dernières années. En revanche, on peut noter que, à la suite de la renégociation de nos contrats d'électricité et de gaz, nos charges énergétiques ont diminué (triplement en 2022 avec la crise énergétique). En 2025, nous allons intégrer un nouveau marché groupé avec l'UGAP qui nous permettra d'accentuer cette baisse et de revenir à des prix énergétiques acceptables.

Malgré un contexte inflationniste inédit depuis 30 ans, la municipalité a tout de même fait le choix de ne pas augmenter la taxe foncière en 2024. Cette décision a notamment été rendue possible grâce aux fruits portés par notre stratégie de désendettement, initiée depuis notre prise de fonction.

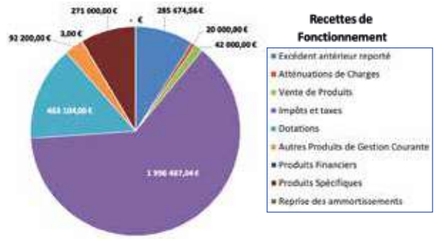
La section d'investissement est en suréquilibre budgétaire alors que la commune a mené une année ambitieuse en termes de travaux. Cela est rendu possible, entre autres, par la **concrétisation de deux cessions importantes** : la vente du Centre André Malraux (276 000€) et du terrain économique situé dans la rue du Silo pour 189 000€ ; mais aussi, grâce au travail acharné de la municipalité dans la recherche de subventions. En effet, **plus de 500 000€ de financements nous ont été notifiés (Etat, Région, CEA...), dont 361 000€ prévus en 2024**.

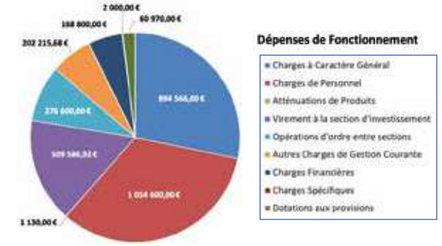
Ce suréquilibre a donné l'occasion à la commune d'apurer l'ancien déficit cumulé de la section d'investissement pour **pouvoir** générer un excédent cumulé d'investissement, ce qui n'était plus arrivé à Dannemarie depuis de longues années.

Cela nous a permis de reconstituer notre fonds de roulement (nos réserves financières) à un niveau satisfaisant : **620 147€ au 31/12/2024, soit au-dessus du seuil de sécurité de 360 000€** (rappel 2020 : uniquement 22 000€ !).

Les dépenses d'investissement abritent le remboursement de nos emprunts et la réalisation de nos nombreux projets de l'année détaillés dans les pages ci-après. Les recettes d'investissement s'appuient surtout sur les diverses subventions liées aux projets menés ou aux travaux précédents et les deux cessions d'actifs évoquées ci-dessus.

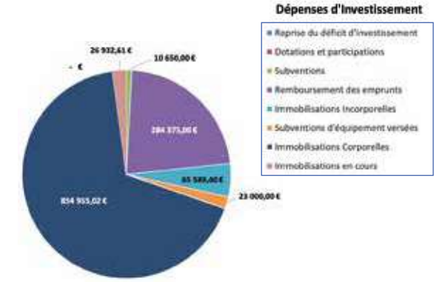
FONCTIONNEMENT





INVESTISSEMENT





Lors du vote du budget primitif 2024, la dette de notre Commune s'élevait à 3 203 139€. **Au 31/12/2024**, elle devrait s'établir à **2 920 304€**. Selon la Direction Générale des Finances Publiques, c**ela représente un poids de 1269€ par habitant** (2500€/habitants en 2020).

Cette diminution de 50% de notre dette en 4 ans est le fruit de notre stratégie de désendettement, mise en œuvre depuis 2020. Ce résultat formidable est le fruit d'une **gestion rigoureuse** qui a permis de résorber cette montagne de dettes (5,8 millions € en 2020 !) grâce à un effort sans précédent dans notre commune **(-2,9 millions € en 4 ans !)**.

Le redressement des finances communales est acté et permet de lancer avec confiance des projets d'avenir dont Dannemarie a tant besoin, comme la rénovation de l'école maternelle qui débutera cette année.

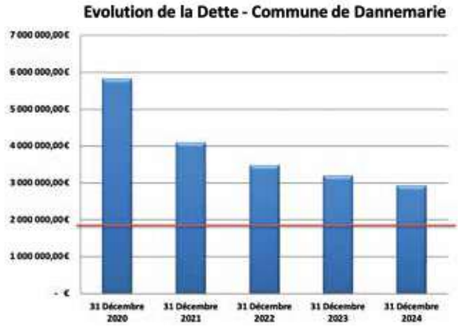
Il faudra conserver une grande vigilance dans l'exécution des budgets à venir afin de conserver ces marges de manouvres durement acquises. **Vous pouvez compter sur vos élus afin de poursuivre la gestion rigoureuse et attentive des finances communales que nous avons initié.**

BUDGET PRIMITIF 2024 (Version mise à jour par la Décision Modificative n°2 adoptée par le Conseil Municipal)

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Intitulé	Crédits	Chapitre	Intitulé	Crédits
011	Charges à Caractère Général	894 566,00 €	002	Excédent antérieur reporté	285 674,56 €
012	Charges de Personnel	1 054 600,00 €	013	Atténuations de Charges	20 000,00 €
014	Atténuations de Produits	1 130,00 €	70	Vente de Produits	42 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	509 586,92 €	73	Impôts et taxes	1 996 487,04 €
042	Opérations d'ordre entre sections	276 600,00 €	74	Dotations	463 104,00 €
65	Autres Charges de Gestion Courante	202 215,68 €	75	Autres Produits de Gestion Courante	92 200,00 €
66	Charges Financières	168 800,00 €	76	Produits Financiers	3,00 €
67	Charges Spécifiques	2 000,00 €	77	Produits Spécifiques	271 000,00 €
68	Dotations aux provisions	60 970,00 €	78	Reprise des ammortissements	- €
TOTAL		**3 170 468,60 €**	TOTAL		**3 170 468,60 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Intitulé	Crédits	Chapitre	Intitulé	Crédits
D001	Reprise du déficit d'investissement	- €	R001	Reprise de l'excédent d'investissement	34 472,75 €
10	Dotations et participations	- €	10	Dotations et participations	380 000,00 €
13	Subventions	10 650,00 €	13	Subventions	361 620,00 €
16	Remboursement des emprunts	284 375,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00 €
20	Immobilisations Incorporelles	65 589,40 €	021	Virement de la section de Fonct.	509 586,92 €
204	Subventions d'équipement versées	23 000,00 €	024	Produits des Cessions	237 625,80 €
21	Immobilisations Corporelles	854 955,02 €	040	Opérations d'ordre entre sections	276 600,00 €
23	Immobilisations en cours	26 932,61 €	4582	Opérations sous mandat	145 000,00 €
4581	Opérations sous mandat	145 000,00 €			
TOTAL		**1 410 502,03 €**	TOTAL		**2 144 905,47 €**

ÉVOLUTION DE LA DETTE 2020 À 2024



Source: DGFiP - AEFF

Moyenne Strate Départementale - *Base : 2300 hab*

Encours moyen	En €/hab
1 784 800,00 €	776,00 €

Date	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	Variation 2020/2024	Variation en %
Encours de la Dette	5 821 000,00 €	4 098 762,39 €	3 474 609,67 €	3 203 139,00 €	2 920 304,00 €	-2 900 696,00 €	-50%

L'AFFAIRE DU PONT : 1 MILLION D'EUROS ÉCONOMISÉ !

En 2021, la SNCF contacte la commune pour lui faire part de l'état dégradé du pont surplombant la voie ferrée Paris-Mulhouse à hauteur de la rue des Tilleuls. Elle estime l'enveloppe nécessaire aux réparations à au moins 1 000 000€. Dès lors pour l'équipe municipale, il s'agit d'éviter à la commune de devoir supporter les frais de remise en état de ce pont qui avait été construit en 1907-1910 afin de traverser les voies suite à la création de la ligne Dannemarie Pfetterhouse (fermée depuis 1970).

Monsieur le Maire, historien et archiviste de formation, a fait plusieurs déplacements aux archives départementales à Colmar afin de constituer un dossier conséquent : plans de l'ouvrage, mémoire technique de construction avec leurs traductions officielles, le Ministère des transports ayant refusé d'examiner les documents rédigés en allemand (l'Alsace était allemande en 1910 lors de la construction du pont). Après de multiples échanges et malgré l'appui du sénateur Ludovic HAYE et du sous-préfet de l'arrondissement d'Altkirch Jean-Marie WENDLING, la SNCF refuse de reconnaître ses obligations d'entretien au mois d'avril 2024.

C'est alors que d'ultimes recherches sont entreprises dans les archives municipales. Une délibération approuvant une convention d'entretien de ce pont est retrouvée dans les registres, puis après plusieurs jours de recherches, la convention datée du 6 avril 1912 est retrouvée avec la signature de l'administration des chemins de fer de l'époque. Cet accord stipule que les chemins de fer sont en charge de l'entretien du pont et la commune seulement de la couche de roulement.

Grâce à cette découverte, c'est plus d'un million d'Euros que la commune va économiser !



ENGAGEMENT SOCIAL

Avec les crises successives, la précarité progresse en France et Dannemarie n'y échappe pas. La commune participe activement, à travers son Centre communal d'action sociale (CCAS) au GaSS (Groupement des acteurs solidaires du Sundgau). Coordonné par la CEA, ce groupe permet de réunir tous les acteurs associatifs et institutionnels qui luttent contre la précarité alimentaire, l'exclusion, l'isolement et pour la réinsertion sociale. Cela permet ensuite un suivi plus poussé des situations individuelles dont la mairie a connaissance.

Investie dans le Contrat local de santé (CLS), la commune est également partenaire du Conseil local de santé mentale (CLSM). Dans ce cadre, un forum de la santé mentale a été organisé par l'hôpital du Roggenberg. Elus et professionnels se sont retrouvés tout au long de la journée pour échanger sur cette thématique trop souvent passée sous silence. Point d'orgue de la journée, le nageur quintuple champion du monde Camille LACOURT a partagé son expérience autour de la pression, des attentes et du sentiment d'échec qui peuvent amener au burn-out. Il a pu rappeler que la santé mentale est un enjeu collectif de santé publique.



Forum de la santé mentale avec Camille LACOURT

Misère, violences, inégalités peuvent toucher tout à chacun. C'est pourquoi la commune, via l'adjointe Evelyne LAKOMIAK, s'engage chaque année pour la journée internationale des droits des femmes le 9 mars. Cette année, en collaboration avec le collectif *Nous Toutes 68* et la chorale *Bande Sorore*, plusieurs animations étaient proposées à la salle Keller : table ronde, ateliers d'écriture, chorale, blind test... afin de rappeler que l'égalité et la parité ne sont toujours pas la norme, tant dans la sphère privée que professionnelle. Le 20 septembre, notre adjointe participait à une conférence de la psychologue Karen SANDLER et du magistrat Edouard DURAND ayant réuni 300 personnes sur le thème des enfants victimes de violences au sein du couple.

Chaque semaine, une permanence est assurée par l'adjointe afin de recevoir en toute confidentialité les habitants qui souhaitent aborder une problématique sociale.



Journée internationale des droits des femmes



Animation Blind test



Conférence : enfants victimes de violences au sein du couple.



NOEL DES AÎNÉS

Le 15 décembre 2024, nos ainés âgés de 75 ans et plus ont été invités au Viaduc pour fêter Noël avec un concert dynamique et de qualité du groupe Trombinacoolos. Ravis de cette belle parenthèse musicale, ils ont pu récupérer leur colis de douceurs lors du verre de l'amitié (les colis des absents ont été distribués à leur domicile par les délégués de quartiers comme chaque année).

La scolarité à Dannemarie

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Comme notre majorité s'y était engagée en 2020 lors des élections municipales, la priorité du mandat est de fournir des bâtiments scolaires de qualité aux Dannemariennes et Dannemariens. 2024 a ainsi été une année charnière. **Grâce à une bonne gestion des deniers publics et un effort de désendettement communal sans précédent**, la municipalité a pu se pencher sur les travaux de l'école maternelle. Le choix d'une **rénovation thermique et énergétique complète du bâtiment** a été privilégié pour plusieurs raisons :

- ✓ La structure du bâtiment est saine
- ✓ Les locaux sont déjà adaptés à un accueil de jeunes enfants et la baisse des effectifs scolaires ne nécessite pas de travaux d'agrandissement ou d'extension
- ✓ Les travaux de rénovation sont davantage subventionnés que les créations neuves, consommatrices d'espaces non bâtis.



La Ville a mandaté le bureau d'études *Tout un programme* pour étudier la faisabilité d'une rénovation de l'école maternelle : isolation, étanchéité à l'air, menuiseries extérieures, remplacement de la production de chaleur, traitement acoustique, revêtements sols/murs/plafonds, mobilier, mise en conformité, ...

Un audit énergétique a été réalisé, en partenariat avec le programme de l'Etat Educ Rénov'. Plusieurs scénarii ont été étudiés et soumis au conseil municipal. Ce dernier a validé la rénovation du bâtiment existant, sans extension, permettant ainsi un **gain énergétique de 60%**. En complément, la municipalité a également validé le principe de l'installation d'une **centrale photovoltaïque** de 90 à 100 kWc sur la toiture.

L'année 2025 verra la commune, au premier semestre, choisir son maître d'œuvre et affiner le projet en concertation avec les enseignants et les ATSEM, pour un début des travaux au deuxième semestre.

Pour ce projet d'envergure, **la commune va solliciter de multiples subventions** (Etat, Climaxion, ...). Rendez-vous dans le *Lien 2025* pour découvrir la nouvelle école maternelle !

EFFECTIFS 2024-2025 ET RPI

Comme évoqué dans le Lien de l'an passé, **les effectifs scolaires sont en baisse**. Cela vient confirmer les résultats de l'étude lancée en 2023 avec l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale Sud Alsace. Entre les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, on constate une baisse de 15 élèves en élémentaire, compensée en partie par une hausse du nombre d'élèves en maternelle (+7). Cette tendance va se confirmer et s'accroître dans les prochaines années. Au fait de ces évolutions, la municipalité s'est rapprochée de la commune de Retzwiller dans le but de créer un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) afin de continuer à proposer des conditions d'enseignement et d'apprentissage de qualité aux élèves.

Après un cycle de discussions entre les élus des deux communes, la consultation des directeurs d'école et du ministère de l'Education Nationale, le projet a pu voir le jour. Il permettra de limiter les multiniveaux dans les classes, gage d'un accueil qualitatif de tous les élèves. Les deux conseils municipaux ont ainsi pu délibérer de manière concordante en décembre 2024 pour acter la **création d'un RPI entre Dannemarie et Retzwiller à compter du 1er août 2025.** Tous les parents seront informés dans le courant du premier semestre 2025 sur les modalités de scolarité de leur enfant pour la prochaine rentrée scolaire.

Bâtiment	Classe	Nombre d'élèves
Maternelle	PS/MS/GS monolingue	25
	PS/MS bilingue	29
Elémentaire	GS/CP bilingue	18
	GS/CP/CE1 monolingue	26
	CE2/CM1 monolingue	22
	CM2 monolingue	26
	CE1/CE2 bilingue	22
	CM1/CM2	19
	TOTAL	188

TRAVAUX

Nos services techniques interviennent régulièrement sur les deux sites de l'école primaire pour des travaux de maintenance et de réparation, afin de garantir un espace de travail et d'apprentissage correct pour nos plus jeunes. En 2024, on peut noter, parmi ces travaux, la mise en conformité de l'accueil en élémentaire par l'installation d'un visiophone. Les photocopieurs ont également été remplacés dans le cadre du renouvellement triennal.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal des Enfants a la fibre environnementale. Le cru 2023-2024 n'a pas dérogé à la règle et les jeunes élus se sont investis dans des projets liés à la nature, encadrés par Clara GRIMONT, conseillère déléguée. A la plantation d'arbres fruitiers dans l'enceinte de l'école élémentaire s'est succédée une journée Alsace propre au mois de mars.

Les jeunes conseillers ont également organisé une rencontre intergénérationnelle par un après-midi jeux avec les résident de l'EHPAD.

Comme tous les deux ans, le CME est allé visiter nos institutions nationales à Paris. A défaut de l'Assemblée Nationale, close pour cause de dissolution, les jeunes ont été accueillis au Sénat par deux de nos sénateurs : Sabine DREXLER et Christian KLINGER. Autour d'anecdotes, ils ont pu découvrir ce lieu chargé d'histoire et siéger, pendant quelques instants, dans l'hémicycle. La journée s'est terminée par une visite du musée de l'Homme et la découverte de la Tour Eiffel et du Champ de Mars.



L'ANNÉE ÉLECTORALE DU CME



Après une année électorale française plutôt dense pour les adultes, ce sont les enfants de l'école Albert Schweitzer qui ont été appelés aux urnes pour élire 4 nouveaux représentants de CM1 au Conseil Municipal des Enfants, en remplacement des 4 CM2 partis poursuivre leur scolarité en 6e.Merci à eux quatre pour leur engagement : Mathéo HANSBERGER, Lucine HUG, Maud GONTHIER et Adrien MOSSER.

A l'issue d'une campagne intéressante, ont été élus par leurs camarades :

- **BALTACI Elif-Mina**
- **FUCHS Zoé**
- **JORGE DO MARCO Sacha**
- **LONSKI Ewan.**

Ils ont rejoint les trois CM2 membres du conseil qui finiront leur mandat au mois de juin 2025 :

- **BIENTZ Jonas CM2**
- **GENTZBITTEL Lylia CM2**
- **HANSBERGER Cassandra CM2.**



NB : manque Elif-Mina sur la photo.

SÉCURISATION DU PARVIS DE LA GARE : L'ABOUTISSEMENT D'UN DOSSIER AU LONG COURS



Depuis 2021, le platelage en bois situé sur le parvis de la gare SNCF montrait des signes de faiblesse, nécessitant l'installation de barrières et de rubalises pour sécuriser le passage des pétions. Après de nombreux mois d'échanges avec les assurances et les entreprises ayant réalisé les travaux en 2010, il s'est avéré qu'il était trop tard pour bénéficier de la garantie décennale (à quelques mois près).

En 2023, le conseil municipal vote un plan de financement et la ville de Dannemarie sollicite des subventions. Le délai d'instruction de ces demandes particulièrement long retarde le début des travaux, mais l'attente aura été fructueuse, puisque le projet est aidé à hauteur de 63%, soit un reste à charge de seulement 14 973,51€ sur une dépense totale de 40 563,12€. Une subvention de 10 616,10€ au titre de la DETR (Etat) en date du 31 mai 2024 et une aide de 14 973,51€ de la Région en date du 20 septembre 2024 ont été octroyées.

Les supports du platelage, initialement en bois, ont été remplacés par une structure métallique, ce qui devrait assurer une plus grande longévité à la nouvelle installation sécurisée pour les décennies à venir.

DANNEMARIE PROFITE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Suite à un appel à projets pour l'implantation d'une aire d'échauffement sportif, la ville de Dannemarie a mis en place cet équipement utile à l'arrière du city-stade.

La zone est composée d'une mini piste de course à pied avec arche de départ, chronomètre solaire, podium d'échauffement, vélo extérieur et panneau d'instructions.

Les agrès sont ouverts à tous et profitent à la fois au collège situé à proximité, aux associations sportives et aux sportifs puisqu'ils sont en accès libre. L'espace est complété par un marquage du terrain de basket entre le city-stade et la zone d'échauffement.

L'équipement a été financé par le dispositif « Gagner du terrain » en partenariat avec l'Agence nationale du sport et la Française des jeux à hauteur de 25 000€, soit un reste à charge d'à peine 3 854€ pour la commune. Ainsi, la ville de Dannemarie a pu bénéficier d'un équipement presque gratuit et opérationnel depuis le jour de la cérémonie d'ouverture des JO le 26 juillet 2024. Encore une promesse tenue !





SÉCURISATION DU CARREFOUR CENTRAL : PROMESSE TENUE !

La sécurité routière est une des principales priorités de l'équipe municipale. A ce titre, nous nous étions attelés dès 2021 au projet de sécurisation du carrefour des RD 419 et 103, travaux demandés depuis près de 20 ans par les habitants et prévus dans notre programme municipal 2020-2026. Une **étude de sécurité** (obligatoire pour des travaux d'aménagement sur les voies départementales) a été menée en 2022, complétée par une **étude dynamique pour l'implantation de feux tricolores** en 2023.

La solution du carrefour à feux a été préférée au rond-point (impossible au vu de la configuration du carrefour), aux plateaux (en raison des nuisances sonores et des vibrations gênantes pour les habitants) et au rétrécissement de chaussée (difficile à mettre en œuvre en raison du passage quotidien de centaines de camions et bus). Ce choix a été validé par un avis technique favorable du service routier de la Collectivité Européenne d'Alsace du secteur Altkirch / Saint-Louis, en charge des aménagements et de l'entretien des routes départementales.

Les travaux ont été menés par la société Climent TP pour la partie voirie et ETPE pour les réseaux entre juillet et septembre, dans des conditions de travail loin d'être évidentes : trafic intense de 6000 véhicules/jour sur chaque axe, non-respect de la déviation par les poids-lourds. Néanmoins, les délais imposés par la ville ont été tenus et la programmation des travaux à l'été a permis de limiter l'impact sur le commerce dannemarien.
La coordination et la surveillance des travaux ont été menées à bien par les sociétés Cocyclique et Vialis qui ont permis de livrer un carrefour pleinement fonctionnel et conforme aux attentes de la commune et de la CEA.

Pour rappel, les objectifs de cet aménagement étaient les suivants :

- Faire baisser la vitesse des véhicules sur l'axe Belfort-Bâle
- Sécuriser la traversée du carrefour
- Améliorer la fluidité de la circulation à la sortie des rues de Delle et St Léonard

Ces trois objectifs sont pleinement atteints et même si l'on observe quelques ralentissements sur l'axe Belfort-Bâle aux heures de pointe, il vaut mieux attendre quelques dizaines de seconde au feu et traverser en sécurité. D'ailleurs, l'étude de feux concluait à un temps d'attente moyen (sur l'ensemble de la journée) de 37 secondes, ce qui correspond aux temps d'attente moyens observés depuis la mise en service.

Ci-dessous, le plan de financement du projet inclue les frais de maîtrise d'œuvre et annexes, ainsi que les travaux à proprement parler. Le reste à charge de l'aménagement a été financé sans recourir à l'emprunt, en raison de la vente d'un terrain communal à une entreprise dans la zone artisanale.









PLAN DE FINANCEMENT DE LA SÉCURISATION DU CARREFOUR CENTRAL

DÉPENSES		RECETTES	
Travaux part CEA	113 885,72€	Reversement part CEA	113 885,72€
Travaux par communale	272 365,59€	Subvention DETR (Etat)	36 346,43€
		Subvention amendes de police (CEA)	27 508€
		Reste à charge commune	208 511,16€
Total dépenses	**386 251,31€**	**Total recettes**	**386 251,31€**

RÉNOVATION DE L'HABITAT : UNE DYNAMIQUE POSITIVE !

Depuis la signature de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire début 2024, une bonne dynamique de rénovation de nombreux immeubles au centre-ville s'est mise en place. Le chantier le plus marquant est sans doute le 18-20 place de l'Hôtel-de-ville, la maison la plus ancienne de Dannemarie, datée par dendrochronologie de 1525. Ce bâtiment qui fêtera ses 500 ans en 2025 est un exemple de la possibilité de rénover les maisons alsaciennes, même après plusieurs décennies d'abandon. L'autre immeuble ayant bénéficié d'une cure de jouvence totale est le 5 rue St Léonard, bâtiment à la façade grise et triste, vide depuis une quinzaine d'années. Aujourd'hui, c'est toute une rue qui se trouve transformée grâce à cette rénovation. Rappelons l'appui de la municipalité à ces travaux à hauteur de 1000€ par bâtiment dans le cadre du plan façades en vigueur depuis 2023. Félicitations aux courageux propriétaires qui se lancent dans ces lourds travaux et contribuent à améliorer l'esthétique du centre-ville et donc son attractivité.

En parallèle, l'action municipale a permis de supprimer deux très anciennes verrues du paysage dannemarien. Le 12 rue de Delle, maison inhabitée depuis près de 20 ans et présentant des dégradations avancées mettant en danger la sécurité sur la voie publique, a été démoli aux frais du propriétaire. Cette destruction faisait suite à une longue procédure de péril imminent initiée par le maire, à l'inaction constante du propriétaire et à une ordonnance du tribunal judiciaire de Mulhouse autorisant la démolition. Le 3 place de la 5ème DB a enfin été vendu fin 2024 : l'aboutissement d'une demande du maire datant de 2021 tendant à déclarer vacante la succession du dernier propriétaire inscrit au livre foncier (décédé dans les années 1930), ce qui a eu pour effet de transférer le bien à l'Etat qui l'a donc revendu à un particulier.

En seulement deux ans, ce sont 12 bâtiments qui ont bénéficié de l'action municipale afin d'améliorer la qualité de l'habitat dans le centre ancien et les effets sont bien visibles : **des façades rénovées et un taux d'habitat vacant passé de près de 10% en 2019 à moins de 3% fin 2024 !**





Petites villes de demain

Dans le cadre du programme *Petites Villes de Demain*, le groupe La Poste et la commune ont signé une convention de mise à disposition gratuite et temporaire des locaux vacants à l'arrière du bureau de poste actuel. L'ancienne salle de tri a été rénovée, en partie en régie par les ouvriers communaux, pour un montant de 21 853 € et louée à Sundgau Accompagnement. Historiquement implantée à Dannemarie et issue d'une fusion entre 4 structures en 2018, cette association à but non lucratif œuvre pour le maintien de nos aînés à domicile (soins infirmiers, aide aux actes du quotidien, soutien aux aidants...) et assure une mission essentielle pour notre territoire.

CIMETIÈRE : JARDIN DU SOUVENIR ET RÉFECTION DE L'ENTRÉE EST

Le cimetière communal est un lieu de recueillement et d'hommage aux défunts. A ce titre, il bénéficie d'une attention particulière de l'équipe municipale. Après la végétalisation en 2021-2023, l'extension du colombarium et la rédaction d'un nouveau règlement intérieur en 2023, 2024 a été consacrée à des travaux importants.

En effet, un jardin du souvenir, lieu de dispersion des cendres des défunts a été réalisé par les Ets Gassmann au printemps. Pour rappel, le jardin du souvenir fait partie des équipements obligatoires du cimetière pour les communes de plus de 2000 habitants, depuis l'entrée en vigueur de la loi 2008-1350 du 19 décembre 2008.

En outre, l'entrée du cimetière côté Est (rue de la Gare) a été rénovée l'automne dernier. Pour mémoire, le pilier droit de cette entrée avait été démonté en 2023 en raison d'un risque d'effondrement. Après abattage de l'arbre malade qui avait causé le désordre sur le pilier, l'entreprise Peduzzi a remonté le pilier et la grille d'entrée juste avant la Toussaint.



Enfin, un panneau indiquant les principales règles à respecter dans l'enceinte du cimetière communal a été posé. Les règles suivantes ont vocation à préserver la calme et la dignité du lieu : interdiction des animaux domestiques, de la circulation des véhicules y compris des vélos, des jeux et nuisances sonores.

TRAVAUX DE VOIRIE

Comme chaque année, des travaux de voirie ont été effectués sur les rues communales au printemps :

- Remise à neuf d'un trottoir d'une centaine de mètres de long près de l'école élémentaire et du Foyer St Jacques de l'ADAPEI.
- Pose de la couche de roulement sur le haut de la rue de la Frégate.
- Création d'un trottoir rue de la Breita pour desservir plusieurs logements.
- Rénovation de l'accès à l'étang du Lattloch depuis la rue des Lilas.
- Rénovations régulières de la rue de la Gare dont le but est de lutter contre la dégradation hivernale de la chaussée et d'éviter la formation de fissures et de nids de poules.





Les concessions
Comment ça marche ?

Au sein des cimetières français, les communes ont la faculté d'instaurer des concessions. Concrètement, il s'agit d'une mise à disposition de terrain pour y fonder une sépulture individuelle (une seule personne), collective (le concessionnaire et une liste de personnes bien définie) ou familiale (le concessionnaire et les membres de sa famille). Cette mise à disposition est consentie à titre onéreux selon des tarifs fixés par le conseil municipal.

La durée des concessions est quant à elle décidée par arrêté du Maire dans le cadre du règlement municipal du cimetière. Le règlement de janvier 2023 prévoit des concessions d'une durée de 15 ans, renouvelable autant de fois que souhaité. La réduction de la durée des concessions est une tendance observée dans de nombreuses communes : cela facilite la gestion du cimetière en permettant de retrouver plus facilement les titulaires des concessions (dans le cas des concessions trentenaires ou cinquantenaires, les concessionnaires étant bien souvent décédés ou ayant déménagé lors du renouvellement, il était difficile de reprendre contact).

Que se passe-t-il lors de l'arrivée à échéance d'une concession ?

L'article L 2223-15 du CGCT donne la faculté aux familles de se prononcer pour le renouvellement de la concession avant la fin du contrat, mais également dans un délai de deux ans après l'échéance (le nouveau contrat débutant dans tous les cas juste à la suite de l'ancien), c'est le délai de carence. Le même article stipule que *« les communes sont tenues d'informer par tout moyen les concessionnaires et leurs ayants cause de l'existence de ce droit de renouvellement »*. C'est pour cette raison que la plupart des communes apposent des plaquettes sur les tombes dont la concession est arrivée à échéance, afin de pouvoir prouver qu'elles ont bien informé les titulaires du droit à renouvellement, même si les coordonnées en leur possession ne sont plus à jour. Dans le cas où la famille ne se manifeste pas dans le délai de deux ans et que l'obligation d'information a été respectée, la concession fait automatiquement retour à la commune sans autre formalité.

CHARTE ÉCO EXEMPLARITÉ

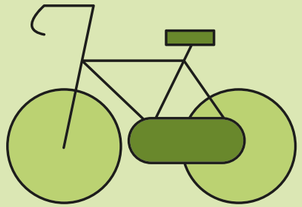
La commune de Dannemarie s'est portée candidate en 2022 pour adhérer à la Charte Eco Exemplarité proposée par le SM4 (Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Ménagers du Secteur IV). Cette démarche volontaire vise à mobiliser élus et agents dans le but de réduire la quantité et la nocivité des déchets produits par la collectivité, cela dans l'ensemble de ses activités (bureaux, espaces verts, manifestations etc.).

La commune s'est ainsi engagée dans de nombreuses actions, parfois symboliques, parfois plus conséquentes, afin d'adopter des pratiques plus responsables.

Quelques exemples d'actions :

- **Bureaux :** paramétrage des imprimantes et copieurs, ajout de critères environnementaux pour le choix des fournitures de bureau et des produits d'entretien, distribution de gourdes réutilisables aux agents...
- **Espaces verts :** formation des agents à la gestion différenciée, végétalisation du cimetière, broyage des tailles, création d'espaces sans tabac, réemploi de matériaux lors de chantiers (parc Eliane Picard)...
- **Manifestations :** incitation au tri lors des manifestations organisées dans la commune, suppression du plastique à usage unique...

En 2024, la commune s'est vue décerner le Label OR, en récompense de l'ensemble des efforts accomplis. Cette décoration vient couronner plusieurs années d'efforts, qui se poursuivent aujourd'hui, afin de maîtriser l'impact environnemental des activités de la commune.



RÉFLÉCHIR AUX MOBILITÉS EN VILLE

Inspirée par le modèle de la commune de Muttersholz, visitée en 2022 par une partie des conseillers municipaux, la municipalité a souhaité réfléchir à des moyens de favoriser les modes de déplacement doux (à vélo, à pied, ...) à l'intérieur de la ville.

Une étude a ainsi été commandée à l'Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale du Sud-Alsace, basée à Mulhouse, afin de réfléchir aux déplacements intra-urbains pour les cycles et piétons.

Trois objectifs ont été identifiés :

- **Faire dé-coïncider les itinéraires cyclables du carrefour central pour des questions de sécurité.**
- **Améliorer l'accessibilité pour tous des différents quartiers et équipements communaux en consolidant la continuité, le confort, la sécurité et la lisibilité des parcours.**
- **Assurer une cohérence et une mise en valeur des pôles de mobilité de la commune : gare, centre bourg, commerces, écoles, équipements sportifs, entreprises, ...**



Débutée en avril 2024, elle a rendu ses conclusions en décembre et s'est poursuivie par une réunion publique de restitution (en janvier 2025). La quasi-totalité des trajets entre le centre-ville et les pôles locaux est réalisable en moins de 15mn à pied ou 5mn à vélo ! Pour relier tous ces pôles, plusieurs types d'aménagements sont proposés : bande ou piste cyclable, piste bidirectionnelle, chevrons, créations de « raccourcis » cyclable... Ce document-cadre permet de planifier les futurs aménagements à mettre en œuvre dans les prochaines années pour toujours mieux vivre à Dannemarie !



LES ZAER

Au cours de l'année, les communes de France ont dû positionner des **Zones d'Accélération des Energies Renouvelables** (ZAER) sur leur territoire. Cette loi du 10/03/2023 (n°2023-175) implique de définir des zones de facilitation ou bien d'exclusion des énergies renouvelables. Ainsi, seuls la géothermie profonde et l'éolien ne concernent pas notre commune. En revanche, les parkings des centre commerciaux pourraient accueillir des ombrières, les toitures en ville du solaire photovoltaïque ou thermique alors que le délaissé de la gare (ex-voie de garage) pourrait convenir à un projet de centrale photovoltaïque. La cartographie de ces zones sera consultable en ligne à l'échelle nationale.



LE JOUR DE LA NUIT

Le 12 octobre, la commune a participé au Jour de la Nuit. Cette manifestation nationale vise à sensibiliser à la vie nocturne et à la pollution lumineuse.

Après avoir déjà participé en 2022 et appliqué l'extinction de l'éclairage public entre 23h30 et 5h30, Dannemarie proposait deux événements ouverts au public le 12 octobre, en partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau. **Dans l'après-midi, parents et enfants ont pu partir sur les traces de la faune diurne et nocturne autour du Lattloch** avant de se réchauffer autour d'un bon goûter offert par la commune. **Le soir, une balade entre chien et loup** a réuni une douzaine de courageux curieux qui ont bravé la pluie à la découverte du crépuscule, moment favori des animaux sauvages pour arpenter le ban communal.









RELAIS CYCLOTOURISME

Le relais cyclotouriste, ouvert depuis le mois de mai, **a été inauguré le 5 juillet dernier** en présence du conseil municipal, de la sénatrice Patricia SCHILLINGER, du conseiller régional Laurent WENDLINGER, de Claude JUD, vice-président de la CCSAL et de Nicolas SCHOLTUS, délégué régional VNF. La soirée s'est poursuivie avec le groupe *HO LA LA* qui s'est produit à bord d'un bateau concert.

Idéalement situé sur un terrain attenant à l'**Euro-véloroute 6**, en bordure du canal du Rhône au Rhin, ce nouvel équipement répond à un besoin d'hébergement de touristes à vélo. Il permet de proposer une halte cycliste sur Dannemarie et de diriger une partie des flux vers les commerces dannemariens. Sur les premiers mois d'ouverture, il rencontre déjà son public !

Ce relais est composé d'une « cabane à vélos » de 8 m² équipée de 4 couchages au maximum, couplée à une cabine sanitaire et à une station de réparation pour vélos (installée par la CCSAL et accessible à tous), pour un coût de 70 442,19€ HT (subventionné à hauteur de 48,23%).





FOLIE'FLORE

Du 3 au 13 OCTOBRE 2024

Comme l'an passé, nos services techniques ont participé à Folie'flore dans le cadre des Journées d'Octobre à Mulhouse. Ils ont collaboré avec l'office du tourisme d'Altkirch, les communes d'Illfurth, de Ferrette, Friesen, Hirtzbach et Wittersdorf pour proposer un jardin sur le thème « Les castors d'Alsace » .







MARCHÉ DE NOËL

Les week-ends des 7-8, 14-15 et 21-22 décembre, la place de l'hôtel de ville et la rue Neuve ont accueilli le marché de Noël. La traditionnelle retraite aux flambeaux, guidée par Saint Nicolas et son âne, a inauguré le marché le 7 décembre. Un intermède musical d'un jeune saxophoniste a égayé les oreilles des porteurs de flammes sur le parcours. Ces derniers ont ensuite pu se réchauffer avec la dégustation de chocolat chaud, vin chaud et manalas offerts par la Ville.

Le marché a été le rendez-vous des curieux venus découvrir les différents artisans et commerçants qui exposaient.
Petits et grands ont pu effectuer leurs achats de Noël, déambuler entre les différents cabanons et profiter de plusieurs animations : promenades à dos d'âne ou en calèches, prestations musicales de l'Ecole de Musique de la Région de Dannemarie (22/12) et de l'Orchestre d'Harmonie de Dannemarie (15/12). L'EMRD a également proposé une veillée musicale à l'église le 13/12.

Pour la deuxième fois, un concours de dessins de Noël a été organisé pour les élèves des écoles de Dannemarie.

Chaque enfant a pu réaliser un dessin, le déposer au marché de Noël et assister à la remise des prix des plus beaux dessins le samedi 21 décembre. Vous pouvez admirer les œuvres des gagnants à l'entrée de la mairie ! Bravo à Ruarangi TEHEIURA (PS), Julie EGLER (MS), Rose BOSSHARD (GS), Maé SCHWEIZER (CP), Ferdinand DAUTREY-STEFFEN (CE1), Timéo LEWEK (CE2), Elif-Mina BALTACI (CM1) et Jonas BIENTZ (CM2) !









CONCOURS FLEURISSEMENT

L'année 2024 a été ponctuée par deux concours proposés à tous les habitants de Dannemarie afin d'embellir et de décorer notre belle ville pour l'été et les fêtes de Noël.

Le samedi 11 mai, plusieurs bénévoles et conseillers municipaux, en collaboration avec l'horticulture Tromson, ont distribués une dizaine de fleurs offertes par la commune à chaque participant au concours fleurissement. Ce coup de pouce a contribué à enrichir le fleurissement des particuliers qui ont, cette année encore, rivalisé dans la qualité de leurs compositions.

Pour sa 3e saison, le concours des maisons et balcons illuminés a eu lieu du 16 décembre au 2 janvier 2025.

Après passage devant chaque maison et chaque balcon inscrit, le choix des lauréats a été très difficile pour le jury, constatant que les décorations étaient de plus en plus belles d'année en année.
Les lauréats de ces deux concours, départagés par un jury composé des membres de la commission tourisme, ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du maire. A cette occasion, ils y ont reçu leur prix des mains du maire et de Marie-Laure DZIURDZI, conseillère déléguée. Les lauréats du fleurissement ont été récompensés par des bons d'achats à l'horticulture Tromson (100€/70€/50€/30€) et les lauréats des décorations de Noël par des bons d'achat Com'da (100€/70€/50€/30€).

La commune tient également à remercier très chaleureusement Marie-Laure DZIURDZI, Dominique BRANCART et Luc SIMET, ainsi que toutes les petites mains qui ont créé les décors que vous avez pu voir apparaître tout au long de l'année et qui ont égayé notre ville à chaque saison !





LAUREATS CONCOURS FLEURISSEMENT

- **MEDAILLE D'OR :** RITTER Marie-Christine
- **MEDAILLE D'ARGENT :** FRANCESCHETTO René
- **MEDAILLE DE BRONZE :** AMRICHE Jean-Pierre et LANG Annick
- **ENCOURAGEMENTS :** FLURY Patricia, ZIMMERMANN Liliane, ROBIN Dominique, CURGUZ Dosta-Drago, JUILLARD Sébastien, WALTER Rita, BRUNGARD Marcel, BARBIER Gérard, RESIDENCE Colbert.

LAUREATS CONCOURS ILLUMINATIONS ET DECORATIONS DE NOEL

- **MEDAILLE D'OR :** BEURVILLE Ludivine
- **MEDAILLE D'ARGENT :** ALFONSO/NURDIN José et Frédérique
- **MEDAILLE DE BRONZE ex-aequo :** REIN Bastien ; TINTORI Alberto
- **ENCOURAGEMENTS :** PIERRAT-JOGA Rachel et Eric, CHOLEY Christian, WALTER Rita.
- **MEDAILLE D'OR BALCONS :** DEFIVES Esther





COMMÉMORATION DES 80 ANS DE LA LIBÉRATION

Il y a 80 ans, l'Alsace était libérée du joug nazi. Annexée en 1940 au Reich, l'Alsace a vécu quatre terribles années de souffrances, de privations, d'arrestations arbitraires sous un régime totalitaire avant de voir arriver les libérateurs **le 27 novembre 1944.** La 5e Division Blindée, la Légion étrangère et la Brigade Alsace-Lorraine (emmenée par André Malraux) sont déployées dans la soirée du 26 autour de Dannemarie, après avoir libéré Ballersdorf. Au petit matin, après un barrage d'artillerie terrible dont la mémoire a perduré jusqu'à aujourd'hui, les troupes françaises libres se battent d'arrache-pied dans Dannemarie, notamment autour de la gare et de la mairie actuelle. Les combats meurtriers durent toute la matinée et, à 13h, la ville est libérée, les troupes allemandes s'enfuyant vers Wolfersdorf.

Pour commémorer cet anniversaire de la Libération de Dannemarie, la Ville a proposé **trois jours d'événements** variés, en collaboration avec la commune de Ballersdorf : les vendredi 29, samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre.

Tout au long du week-end, les lieux culturels de la ville ont abrité de nombreuses manifestations ouvertes au public. La médiathèque a accueilli une **exposition temporaire** de l'ONAC *Vers la victoire, la France au combat de 1942 à 1945*. Le Viaduc a été l'écrin des **deux projections du documentaire** *Dannemarie-Ballersdorf, la liberté retrouvée* et celle sur le documentaire *La liberté en retour, histoire de la Brigade Alsace-Lorraine*, le concert de la Libération de l'Orchestre d'Harmonie de Dannemarie. Les **élèves du collège Jean Monnet** ont organisé une émouvante cérémonie du souvenir sur la place de l'Hôtel de Ville.

Après la **cérémonie officielle** de Ballersdorf samedi, ce fut au tour de Dannemarie le dimanche de célébrer ses libérateurs et de se souvenir. A l'issue de la **messe de la Libération**, un impressionnant **cortège** s'est dirigé jusqu'au monument aux morts : la fanfare des hussards d'Altkirch a ouvert la marche, suivie des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers du CIS de Dannemarie commandés par le capitaine FUCHS, les JSP et des reconstitutionnalistes avec leurs véhicules. Leur ont emboîté le pas à l'invitation de notre maire Alexandre BERBETT : le sous-préfet J-M WENDLING, le député D. LEMAIRE, le membre honoraire du Parlement J-L REITZER, le conseiller régional L. WENDLINGER, la conseillère d'Alsace I. HECTOR-BUTZ, le maire de Ballersdorf L. WIEST, le général B. DE COUËT, le général B. DE ROODENBEKE, le major D. BYCZEK, l'adjudant-chef D. CARMINION et des représentants associations patriotiques et de mémoire.















Les conseils municipaux de Dannemarie et Ballersdorf, le CME, les enfants de l'école primaire accompagnés de leurs enseignants, le curé-doyen C. RENGER et un grand nombre de spectateurs ont également intégré ce beau cortège.

Un **piquet d'honneur du 35e régiment d'infanterie de Belfort** les y attendait pour participer à une cérémonie dirigée de main de maître par le capitaine Daniel MICHALOWICZ. Les honneurs ont été rendus aux morts pour la France, un hommage particulier aux soldats de la nécropole nationale et plusieurs décorations ont été remises par les autorités.

Un **défilé** dans les rues de la ville a ensuite emmené le cortège jusqu'au Mémorial de Haute-Alsace où a eu lieu le dévoilement de la **plaque de la rue du Dr Marc Offenstein** et le **vin d'honneur**.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des acteurs qui ont permis à toutes ces manifestations de se tenir. Le devoir de mémoire nous permet de ne pas oublier et de transmettre le souvenir de cette liberté retrouvée aux jeunes générations.

















ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS 2024

45 associations = une intense activité tout au long de l'année !

Retour en images non exhaustif sur les très nombreuses activités de nos dynamiques associations !

Bravo à tous leurs membres qui font vivre notre commune grâce à leurs nombreux événements.



18 janvier : Com'da remet les prix de sa tombola de Noël



17 février : l'APCP présente sa nouvelle pièce de théâtre alsacien



24 mars : SoundGo Radio fait défiler les chars de carnaval au centre-ville



6 avril : concert « percutant » de l'OHD



4 mai : fête de la tarte flambée par l'APCP



17 mai : le Club canin enchaîne compétitions et récompenses



19 mai : Devoir de mémoire et patrimoine et les Tranchées oubliées organisent la 1ère kermesse du Mémorial de Haute-Alsace



25 mai : les JSP s'élancent pour la Cigo'run



1er juin : les professeurs de l'EMRD régalent l'auditoire lors de leur concert.



21 juin : la Fête de la Musique bat son plein sur le parvis du Foyer de la Culture



Juillet-août : les vendredis festifs de Com'da ont égayé l'été sur la place de l'hôtel de ville



13 juillet : Fête nationale dansante avec le bal tricolore de l'amicale des sapeurs-pompiers



8 septembre : la Fête des rues, organisée par le HDC-Dissidents, a attiré de nombreux chineurs.



11 octobre : pour ses 30 ans, l'association du Foyer de la Culture rebaptise la salle de spectacle en Viaduc au son des élèves de l'EMRD



19 octobre : les éleveurs distingués à l'exposition avicole



27 octobre : l'exposition fruitière de l'association arboricole attire les curieux et amateurs de pommes



27 décembre : le label Commerçant d'Alsace récompense de nombreuses échoppes dannemariennes. Bravo !

SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	Fonctionnement	Investissements
ADAPEI	500,00 €	0,00 €
Aller plus loin	250,00 €	0,00 €
Amicale de pêche et loisirs	340,00 €	1000,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers	0,00 €	610,00 €
APCP	250,00 €	600,00 €
Art Soc	0,00 €	1500,00 €
Association Avicole	1 700,00 €	200,00 €
Association Foyer de la Culture	4 500,00 €	0,00 €
Association des Amis de la Médiathèque	1 000,00 €	0,00 €
Association Tennis de Table	400,00 €	0,00 €
CHORALE	250,00 €	0,00 €
CLUB CANIN	1 750,00 €	500,00 €
COM'DA	2 000,00 €	1000,00 €
D'BIERSUFFER KLIKA	0,00€	500,00€
GREPA	237,00 €	0,00 €
Hussards d'Altkirch	300,00 €	0,00 €
IRON CLUB	500,00 €	313,00 €
La DANNEMARIENNE	2 600,00 €	1 500,00 €
Les amis de l'hôpital	250,00€	1 000,00€
Les Amis de l'Orgue Callinet	400,00 €	0,00 €
MJC	2 300,00 €	500,00 €
Orchestre d'Harmonie	250,00 €	2 000,00 €
RC Dannemarie	1 500,00 €	1000,00 €
Sound Go Networks	3 000,00 €	500,00 €
Sundgau Oxygène	250,00 €	1 000,00 €
Tennis Club	500,00 €	1 000,00 €
Tremplins	350,00 €	0,00 €
UCJE HANDBALL	2 000,00 €	2 000,00 €
UNC AFN DANNEMARIE	900,00 €	0,00 €
	TOTAL GÉNÉRAL	**45 000€**

Pour les soutenir, la commune maintient son niveau d'aide financière depuis plusieurs années (45 000€), sans compter les prêts de locaux, de matériel et, le cas échéant, l'aide des agents communaux lors des diverses manifestations. A cela s'ajoute une subvention exceptionnelle à la Protection Civile suite à la catastrophe qui a frappé Mayotte dernièrement.

HOMMAGE À LÉON JUSTIN KAUFFMANN : UN CONCERT D'EXCEPTION PAR L'ORCHESTRE NATIONAL DE MULHOUSE



A l'occasion des **journées du patrimoine** le 21 septembre dernier, l'église Saint-Léonard de Dannemarie a accueilli un concert exceptionnel. **Pour la première fois depuis 80 ans en Alsace, le public a pu réentendre des œuvres du compositeur Léon Justin Kauffmann.**

Né le 20 septembre 1901 à Dannemarie, Léon Kauffmann baigne très tôt dans l'univers musical, son père instituteur étant également organiste. Il fait ses études au conservatoire de Strasbourg et de Cologne. Un temps organiste à Dornach et répétiteur des chœurs du théâtre municipal de Mulhouse, c'est pourtant en Allemagne qu'il voit l'essentiel de sa carrière se dérouler. Il enseigne à partir de 1929 à la *Rheinische Musikschule* de Cologne et compose de nombreuses œuvres pour la radio de cette même ville. Son *Alemannische Suite,* qualifiée d'œuvre dégénérée par les nazis et l'origine juive de son épouse lui valurent quelques démêlés avec le III[ème] Reich.

En 1939, il revient enseigner au conservatoire de Strasbourg. C'est là qu'il meurt en septembre 1944 dans un bombardement, laissant une œuvre considérable d'opéras, de musique instrumentale et vocale.

C'est dans une église bien remplie et subjuguée par la virtuosité des musiciens sous la direction de Sophie Dervaux que les notes de Kauffmann ont résonné. Les œuvres *Musique pour cuivres* et *Elsässisches Tanzspiel* ont été contextualisées par Paul-Philippe Meyer, musicologue, agrégé émérite de l'Université de Haute-Alsace, spécialiste de Kauffmann et cheville-ouvrière de ce concert. L'orchestre national de Mulhouse a également interprété les célèbres *Concerto pour Basson* de Carl Maria von Weber et la *Symphonie n°39* de Mozart.

Le concert n'aurait pas pu avoir lieu sans deux soutiens de poids : les conseillers d'Alsace Maxime Beltzung et Isabelle Hector-Butz qui ont obtenu la gratuité du concert à travers son inscription au programme des concerts décentralisés de la Collectivité Européenne d'Alsace. L'organisation de la soirée a été assurée par l'équipe municipale sous la houlette de l'adjoint à la culture Sylvain Thévenot avec l'aide précieuse de l'association des Amis de l'orgue Callinet à laquelle le produit du plateau a été versé. Une belle réussite qui en appelle d'autres !

MÉDIATHÈQUE

Des découvertes, des animations, des expositions : l'année 2024 a, comme toujours, été bien remplie !

De nombreux **achats de DVD et jeux** (en plus des livres bien évidemment) sont venus garnir les étagères pour que chacun trouve son bonheur.

Les traditionnelles **cabanes à histoires** et **grottes animées** continuent de ravir les petits, de même que les **ateliers bricolage** comme la fabrication d'une mangeoire pour oiseaux avec la Maison de la Nature du Sundgau. Plusieurs **expositions** ont été proposées avec, par exemple, Hagenb'Art au mois de janvier ou Georges Hartmann via l'association Hello Hissez-vous de Bellemagny.

Nous vous rappelons que, pour le plus grand nombre puisse bénéficier d'un accès à la culture, l'**inscription est gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans** (12€ pour les adultes ou 8€ en tarif réduit) : alors, n'hésitez plus, venez découvrir la médiathèque !

Vous êtes de plus en plus nombreux à profiter des services de la médiathèque et être satisfaits de l'accueil d'Angélique et Océane : nous sommes certains que cela va continuer en 2025 au sein de la **médiathèque Louis Walter** telle qu'elle a été dénommée suite à vos suffrages !



GESTION ASSOCIATIVE POUR LE MHA

Après le **résultat de la consultation citoyenne de 2023**, plusieurs habitants se sont rapprochés de la commune pour proposer une **solution alternative à la fermeture du Mémorial de Haute-Alsace** sortie des urnes. Ces derniers se sont constitués en association (Devoir de mémoire et patrimoine) pour proposer une gestion associative du musée. Afin de laisser une chance supplémentaire au projet, le conseil municipal a acté ce **nouveau fonctionnement** en approuvant une convention d'objectifs avec l'association. Au bout d'une saison complète d'ouverture en 2024, **6 500 visiteurs** ont été comptabilisés et **ce mode de gestion a permis d'atténuer l'important déficit d'exploitation constaté en 2023.**



LE VIADUC - SALLE DE SPECTACLE FOYER DE LA CULTURE

Au bientôt pour de nouvelles découvertes culturelles !



100 ans du bâtiment, 30 ans de sa rénovation, 30 ans de l'association, nouveau nom : il y avait beaucoup de choses à fêter au mois d'octobre ! Au cours d'un week-end spécial, les spectateurs ont pu découvrir la nouvelle enseigne « **Le Viaduc – salle de spectacle** » et applaudir l'humoriste **Catoch', les Frangins Lindecker** et la **troupe de théâtre du Préau** de Retzwiller. Les festivités se sont poursuivies le week-end suivant avec la venue d'une star de l'humour : **Roland Magdane** !



Evidemment, de nombreux autres spectacles sont venus égayer l'année comme les talentueux **Margaux et Martin**, la **danse africaine** toujours très prisée ou la troupe de théâtre **KK Strof** d'Eglingen.

La **fête de la musique** a eu lieu comme de coutume malgré les conditions météorologiques défavorables. Les associations musicales de la ville, Jérémy Lamuzik et Charivaris puis Virginie Schaeffer et son camion à chansons ont offert de très beaux moments aux nombreux spectateurs présents.

Comme chaque année, les associations membres montrent leur savoir-faire comme l'**Orchestre d'Harmonie de Dannemarie** avec son concert annuel, l'APCP qui a joué la pièce en alsacien *Jetz Kunnts Ned Guet* !, la **MJC** avec ses galas de danse et de théâtre ou bien l'**EMRD** qui a proposé son concert des professeurs.

CINÉMA

Tout au long de l'année 2024, vous avez eu le plaisir de découvrir chaque vendredi soir à 20h45 un film sorti très récemment à des tarifs très abordables : *l'Amour ouf*, *Maison de retraite 2*, *La planète des Singes 2* et, bien sûr, le carton de l'année 2024 *Vaiana 2* étaient au programme.

VISITE PRINCIÈRE À DANNEMARIE

M. le Maire et son équipe ont eu l'honneur et le plaisir de recevoir son altesse sérénissime le prince Albert de Monaco, accompagné de la princesse Charlène, à Dannemarie le 17 mars dernier.

En 2018, l'ouvrage sur l'histoire de la ville met en lumière les liens historiques qui unissent Dannemarie à la principauté de Monaco. En effet, les ancêtres du prince, également comte de Ferrette, sont au Moyen Âge, les fondateurs de l'église Saint Léonard. La commune décide donc de renommer la rue derrière le chœur de l'église « Passage des comtes de Ferrette ».

Le maire propose alors à SAS le prince Albert de l'inaugurer à l'occasion d'un de ses fréquents voyages en Alsace. Présent à Ferrette et Thann dans le cadre des commémorations des 700 ans du mariage de ses ancêtres Jeanne de Ferrette avec Albert II de Habsbourg, le prince a gratifié Dannemarie de sa présence le temps d'une courte cérémonie.

Initialement prévue en petit comité pour des raisons de sécurité, cette visite a finalement pu s'ouvrir au public. Dannemariens et Sundgauviens sont venus en nombre assister à la visite de ce chef d'Etat. Ils lui ont réservé un magnifique et chaleureux accueil sur une place pavoisée aux couleurs de Monaco. Après le dévoilement de la plaque inaugurant la rue et les discours protocolaires, le maire a remis des cadeaux à l'ensemble de la famille princière : médaille d'honneur de la ville, collection de livres sur l'histoire de la ville et panier de produits locaux de nos commerçants, ainsi qu'une petite attention pour les enfants du couple princier. Le prince Albert a ensuite remis à la Ville une statuette en bronze représentant son ancêtre François, symbole de filiation entre la principauté et les communes historiquement liées aux Grimaldi. Il a également invité M. le maire à inscrire Dannemarie dans le réseau des sites historiques Grimaldi.

La visite s'est ensuite poursuivie par un récital d'orgue en l'église afin que leurs altesses puissent découvrir ce chef-d'œuvre instrumental qu'est l'orgue Callinet. Le prince Albert et la princesse Charlène ont également eu la gentillesse d'écrire quelques mots dans le livre d'or de la Ville avant de poursuivre leur route vers les commémorations de Thann.













L'année 2024 a été marquée par un grand changement au sein de notre communauté de communes. Le président GASSMANN ayant décidé de démissionner de toutes ses fonctions, une nouvelle élection s'est déroulée le 4 octobre afin de désigner le nouvel exécutif.

Pour rappel, notre commune bénéficie de **6 délégués au conseil communautaire**, 5 de la majorité et 1 de l'opposition.
Quatre candidats étaient en lice au 1er tour : Nicolas HOLLEVILLE *(1er adjoint de Dannemarie)*, Paul MUMBACH *(conseiller d'opposition à Dannemarie)*, Jean-Marc SCHNOEBELEN *(maire de Falkwiller)* et Fabien ULMANN *(maire de Seppois-Le-Haut)*. Ce dernier a été élu face à Nicolas HOLLEVILLE, au bénéfice de l'âge après un scrutin à suspense où ils ont terminé avec une égalité parfaite au 3e tour. Au vu du score, dans un souci de fin de mandat apaisée et d'un travail en bonne intelligence, notre 1er adjoint a accepté de seconder le nouveau président en devenant 1er vice-président de la CCSAL.

Au sein du conseil communautaire et de ses commissions, vos élus majoritaires ont activement travaillé à représenter la commune et œuvré au bien de l'ensemble du territoire intercommunal. Ils y ont soutenu de nombreux projets réalisés ces dernières années par la CCSAL dont :

- ✓ La rénovation de la toiture et du sol sportif du COSEC de Dannemarie
- ✓ La construction du Centre de Tri et de Valorisation de Retzwiller
- ✓ Les nouvelles collectes des déchets ménagers et recyclables
- ✓ L'installation des équipes administratives dans un nouveau bâtiment à Retzwiller
- ✓ La vente de la zone à vocation économique de Diefmatten, créant de nouveaux emplois locaux
- ✓ La mise en place des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) pour protéger la qualité de l'eau en soutenant les agriculteurs du territoire
- ✓ La réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'action pour la Trame Verte et Bleue (TVB) en faveur de la biodiversité locale
- ✓ La mise en place du programme national Petites Villes de Demain (PVD) à Dannemarie et qui amène des financements et des partenaires pour renforcer l'attractivité de notre centre-bourg.
- ✓ L'ouverture d'un espace France Services à Dannemarie pour faciliter l'accès des habitants aux services publics
- ✓ Vos élus communautaires continuent à s'investir au quotidien au service du territoire et de Dannemarie, contribuant à la relation apaisée et partenariale mise en place par le maire et les présidents successifs entre la commune et l'intercommunalité depuis 2020.





ADMINISTRATION GÉNÉRALE

NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Afin de pallier les différents départs pour fin de contrat ou mutation professionnelle, la commune a accueilli plusieurs nouveaux agents en 2024 :

- **Geoffray EYFRIED** a rejoint les services techniques en février
- **Didier VOVILIER** occupe le poste de gestionnaire des salles depuis mars
- **Marie-Luce HECKENDORN** dirige nos agents communaux en tant que Directrice Générale des Services (DGS) depuis mai
- **Laurent GEORGES** a pris la tête des services techniques, en tant que responsable, en septembre
- **Romane RIFFAULT** a la responsabilité de la gestion comptable communale depuis octobre

Bienvenue à nos nouveaux agents !

4e JOURNÉE CITOYENNE À DANNEMARIE !

La 4ème édition de la Journée Citoyenne a réuni 62 participants le samedi 25 mai 2024, confortant la dynamique initiée depuis 2021. Cette démarche permet de fédérer les énergies et de pouvoir contribuer tous ensemble à l'entretien et à l'embellissement de notre belle commune. Au cours de cette journée, un ensemble de 8 ateliers et petits chantiers ont pu être menés à bien au service de Dannemarie :

- **Plantation des fleurs en vue du fleurissement estival**
- **Reprises du marquage des passages piétons**
- **Reprise de la peinture de candélabres en centre-ville**
- **Ramassage des déchets en ville**
- **Remise en état des bancs du Foyer de la Culture**
- **Nettoyage du mobilier urbain en ville**
- **Peinture de bandes jaunes rue du canal**
- **Rangement et évacuation de déchets aux ateliers PMTC**

À l'issue de cette journée, **un repas original a été offert : un excellent sanglier à la broche a été proposé aux volontaires afin de partager ensemble un temps d'échange et de convivialité.** Par ailleurs, à l'instar de l'année précédente, chaque participant s'est vu remettre un t-shirt officiel « Journée Citoyenne », aux couleurs de Dannemarie.

Journée Citoyenne
DANNEMARIE

La 4ème Journée Citoyenne a été un réel succès et nous souhaitons faire perdurer et progresser cet élan citoyen. **Cet évènement est ouvert à toutes et tous**, petits et grands, et ce quel que soit votre âge, ou vos compétences.

TOUS LES VOLONTAIRES SONT LES BIENVENUS !

Rendez-vous pour la 5e édition

le samedi 24 mai 2025 !

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des **volontaires** qui se sont mobilisés pour Dannemarie et nous adressons également nos sincères remerciements à l'**ESAT de Dannemarie** qui est un partenaire officiel de la Journée Citoyenne depuis son lancement.



















Merci !



BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIER

Pour la quatrième année consécutive, nous avons eu le plaisir d'organiser les réunions de quartier en fin d'année 2024. Conformément à nos engagements, nous tenons à ce qu'elles aient lieux afin de pouvoir échanger avec vous.

Ces réunions ont pour objet de nous permettre **de vous faire part des réalisations et des projets de la municipalité tout en prenant connaissance de vos suggestions ou des problématiques que vous avez pu rencontrer.**

Par ailleurs, les réunions de quartiers s'inscrivent dans **notre volonté de dialogue** avec nos concitoyens et de **transparence sur la gestion des affaires municipales**.

Les réunions de l'année 2024 se sont déroulées d'octobre à fin novembre et les quartiers ont été regroupés.

Au cours de ces rencontres, **c'est plus d'une centaine d'entre vous que nous avons pu accueillir** et avec qui nous avons eu le plaisir d'échanger sur les sujets qui vous concernent. **Cela démontre le besoin de maintenir un échange régulier entre habitants et élus**, ainsi que le souhait partagé de la transparence. Merci à toutes et à tous pour votre participation !

En cas de besoin, nous **vous invitons à solliciter l'équipe municipale sans forcément attendre une réunion de quartier pour nous faire part d'observations ou pour poser une question.**

LA RESSOURCE CITOYENNE : LA DYNAMIQUE SE POURSUIT !

Depuis plusieurs années, une équipe de bénévoles dannemariens s'est réunie pour s'investir au service de notre belle ville afin de réaliser de menus travaux en complément du travail des services techniques. En 2024, les 5 membres de la Ressource Citoyenne se sont attelés à la réfection de la porte et des grilles extérieures de la MJC. Grâce à un ponçage et un vernissage, la porte d'entrée a retrouvé son lustre d'antan. Les grilles extérieures ainsi que la rampe métallique ont été poncées et repeintes en noir brillant. Leurs **330h de bénévolat** ont permis à la commune d'**économiser 6 500€** sur ce chantier. Pour 2025, nos 5 bricoleurs comptent s'atteler à la réfection du fronton et du balcon de l'ancienne mairie ainsi que la remise en fonction du petit clocher, qui était jadis utilisé quand l'école des filles s'y trouvait, jusqu'au début des années 1980.







LA RESSOURCE CITOYENNE COMPTE ACTUELLEMENT 5 MEMBRES :

- **Kévin BENNATO**
 (Adjoint aux Finances et à la Citoyenneté)
- **Luc ROUSSET**
- **Roland POILLET**
- **Luc SIMET**
- **Clara GRIMONT**

Nous tenons à leur adresser nos plus chaleureux remerciements pour le travail accompli et leur investissement remarquable au service de notre belle ville !

Si vous aussi, vous souhaitez donner quelques heures de votre temps à la Ressource Citoyenne, venez les rejoindre !

Inscriptions par mail : *mairie@dannemarie.fr*
ou en vous adressant directement
au secrétariat de Mairie.



LE PARCOURS CITOYEN

Depuis 2022, à travers le parcours citoyen, la commune sensibilise nos jeunes à la vie municipale et à l'importance d'un de nos droits fondamentaux : le droit de vote.

Ainsi, **le samedi 9 mars 2024, Monsieur le Maire et son adjoint à la citoyenneté et aux finances ont eu le plaisir de remettre officiellement leurs cartes électorales à nos habitants qui venaient d'atteindre la majorité.**

Cette petite cérémonie très suivie a permis d'échanger avec les jeunes Dannemariennes et Dannemariens sur les **valeurs de la République**, les **formes d'engagement en société** (politique, citoyen, associatif) ainsi que **les droits et devoirs du citoyen.**

Bravo à tous nos jeunes qui se sont déplacés : nous leur souhaitons une pleine réussite citoyenne !



22/01/24



Vœux du maire

Réunion préparatoire pour les travaux du carrefour central



12/02/24

Mars 24

Nos conseillers municipaux décorateurs pavoisent la ville pour Pâques



Avant-première du documentaire sur la Libération avec les grands témoins



02/03/24

18/03/24

Signature de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (PVD)



23/03/24

Chasse aux œufs de Pâques



19/04/24

Signature du contrat de canal



08/05/24



Commémorations du 8 mai 1945

Juin 24



Les JO au cœur
de la décoration estivale de la commune

05/07/24



Inauguration
du relais
cyclotouriste

Juin-juillet 24



Élections européennes puis législatives

27/09/24



Elections du CME à l'école élémentaire

11/10/24



Inauguration du Viaduc



16/10/24

Présentation du jeu du Pays du
Sundgau (collaboration de nos élus)

01/11/24



Hommage aux maires défunts

11/11/24

Cérémonie du 11 novembre



16/11/24



Distribution de nouveaux bacs pour la
collecte des recyclables par la CCSA

Novembre
et décembre 24



La neige sublime les décors
hivernaux réalisés par les
conseillers municipaux et
volontaires

Remise des trophées Label
Commerçant d'Alsace



27/11/24

30/11/24 Commémoration de la Libération
de Ballersdorf





30/11/24

Commémoration
de la Libération par
les collégiens de
Dannemarie

07/12/24

Inauguration
du marché
de Noël



15/12/24

Noël des aînés



Naissances 2024

17/01 à Mulhouse	LEFRANCOIS WETTEL Lindye Mila Victoire
05/02 à Mulhouse	SIRUGO TRONC Lizio Christian Lorenzo
22/03 à Mulhouse	ASMUS PEREIRA Kendjy Nelson
22/04 à Colmar	YAHIA Naël Marc Salah
16/05 à Mulhouse	FISCHER Zéliha
20/06 à Mulhouse	ALHUSSEIN Elya Nour
04/07 à Mulhouse	PITTELLI Valentino Alexandro
12/07 à Trévenans	LUTTENAUER Valentine Gladys Garance
14/07 à Mulhouse	MISSLEN Elise
31/07 à Mulhouse	FURLING FISCHER Allessyo
31/07 à Mulhouse	ZAMPARUTI Jade Éléonore
04/08 à Mulhouse	MULLER Noâm
20/08 à Mulhouse	ROPP Nélya
29/09 à Mulhouse	BOESCH Romy
29/10 à Mulhouse	BOUDHANE Ezio Renaud
22/11 à Mulhouse	AIMÉ Lisa Patricia Astride
22/11 à Mulhouse	AIMÉ Lucas Gérard Robert
27/11 à Mulhouse	SCHERRER SCHNEIDER Féliz Henri

Décès 2024

03/01 à Dannemarie	FAFFA Marie-Jeanne, née MESSERLIN
05/01 à Heimsbrunn	LEMARIE Marthe Marie, née SCHOETT
13/01 à Altenach	SCHNIERINGER Christiane Hélène Catherine, née GRIENENBERGER
18/01 à Hochstatt	BATTO Marcel
01/02 à Elbach	MESSERLIN Frédéric
25/02 à Dannemarie	GAUTHERAT Denise Simone Joséphine, née LE FLOCH
07/04 à Dannemarie	HAUSSER Charles Joseph
22/04 à Dannemarie	MULLER Bruno Oscar
28/04 à Dannemarie	KESSLER Yves
01/05 à Dannemarie	CHRISTEN Aline Adeline, née BEY
08/05 à Altkirch	VILAPLANA Rosalia, née CAMPANA LOSADA
14/05 à Mulhouse	AYARI Lazari
18/05 à Mulhouse	KUTTLER Thierry Georges Albert
02/06 à Mulhouse	MUNCH Yvette Marie, née RICKLIN
04/06 à Mulhouse	MARTIN Marie Josèphe, née NASS
24/06 à Dannemarie	WURTH Nathalie, née WELKER
26/06 à Dannemarie	MULLER Martine Rose
27/07 à Altkirch	RICHARD René Edmond Joseph
05/08 à Dannemarie	CLEMENT Jean-Pierre
22/08 à Mulhouse	JOURDAIN Eveline Paule Clémentine, née MERCIER
30/08 à Valdieu-Lutran	DELLA VECCHIA Nathalie
12/09 à Altkirch	KLINK Marthe Louise
12/09 à Altkirch	WALTER Louis Alfred
30/09 à Altkirch	JAECKER Joseph Alphonse Marcel
03/10 à Besançon	FRANCESCHETTO Denis Cyrille Luc
13/10 à Dannemarie	EPP Jean-Louis Gaston Raphaël
21/10 à Mulhouse	KREIM Joseph Walter
25/10 à Mulhouse	PATAT Jean-Claude
01/11 à Altkirch	KUTTLER Danielle Simone Marie
05/11 à Dannemarie	SCHNEIDER Bernard
20/11 à Les Adrets de l'Esterel	ROBARDET Simone Françoise Jeanne, née GILLET
02/12 à Illzach	CORTINOVIS Gilbert

Mariages 2024

01/06	BOISSET Michel et BIHRY Anaëlle Simone
08/06	PAILLARD Romain Marie Lucien Maurice et ALTOBELLI Cindy Adèle
29/06	DOYLE Mickaël et FREY Dora Louise Anne
09/11	STIMPFLING Damien Raymond Gilles et HERTH Mélanie

Anniversaires EN 2025

80 ANS

03/01/1945	SCHMITT Bernard Joseph
28/02/1945	ZIMMERMANN Odile Marie Marcelle, née FOOS
02/03/1945	DIETLER Andreas Albin
01/04/1945	YAHIA Khamsa
23/04/1945	STELLA Marie Thérèse Liliane
19/07/1945	FLURI Heinz Arthur Arnold
15/09/1945	MOROSINOTTO Paulette
22/09/1945	BRUCKER Armande Marie Georgette, née ANDRES
14/10/1945	MEZZAROBBA Giacomo
03/11/1945	INGOLD Marie Françoise Charlotte, née HOERDT
12/11/1945	RODRIGUES LOURENCO Ermelinda

85 ANS

04/02/1940	PROBST Monique Marie Thérèse, née WADEL
20/02/1940	GILLET Janine Andrée George, née PITOIZET
12/03/1940	DIJAOUS Nicole Monique, née SERVAIN
30/03/1940	KUTTLER Marie Josephe Cécile
22/04/1940	MUNSCH Jean-Marie
04/05/1940	GAVENS Gilbert Fernand Georges
08/05/1940	SCHUFFENECKER Liliane
28/05/1940	HUSSER Marie-Rose, née BOLTZ
26/07/1940	BICHOT Claude Marguerite, née TERRASSE
17/09/1940	KREMBEL Marie Rosalie, née ZINK
22/11/1940	PHILIPP Berthe Frida

90 ANS

04/01/1935	GRANDHAYE Marguerite, née BERNE
16/01/1935	KIPPELEN Elisabeth Marie, née MARTIN
16/02/1935	GARCIA Michel Ramiro
23/05/1935	KIEFFER Silvana, née ZANCHETTA
02/07/1935	WERTH Jean-Pierre
22/11/1935	BELZUNG Henriette, née LEHMANN

95 ANS

09/02/1930	WALTER Lucie, née BARTOLI
01/10/1930	BRUNGARD Simone Louise, née VIRON

100 ANS

28/02/1925	MOREL Marcelline Charlotte, née BERBETT

DOYEN (102 ANS)

18/03/1923	MERIUS Jean-Jacques Robert

ESPACE MINORITAIRE

2024 avec bien des questions ???

• Où en est la friche Peugeot mise à disposition d'un agent immobilier souhaitant y implanter divers commerces, dont une enseigne de supermarché (il y en a déjà 2), mais aussi avec la volonté de déplacer certains commerces du centre-ville. Ceci plutôt que de vendre à un industriel, prêt à acheter immédiatement le site et créer 30 à 50 emplois… Cela fait plus d'un an qu'il n'y a pas de nouvelles !

• L'implantation de feux routiers au carrefour central!
Malgré les promesses de renfort de sécurité, il semble bien que cet investissement de 400 000€ (certes subventionné) est dangereux pour les piétons se croyant en sécurité en passant au vert ! Il a déjà provoqué des accidents, sans parler des bouchons obstruant des sorties de cours et parkings… De plus cela génère un flux de voiture dans les rues de « contournement » apportant de l'insécurité et gênant fortement les riverains.

• Rénover l'école maternelle sur les finances de Dannemarie alors qu'elle va servir au regroupement intercommunal Retzwiller-Dannemarie ?
Nous pouvons sérieusement nous poser la question !!
Mais bien plus… Comment les jeunes enfants de Dannemarie iront à Retzwiller sans transport ?
A pied, c'est 3 km pour s'y rendre (en partant du quartier Perce Neige), 4 fois par jour (par tous temps) et le long d'une route nationale avec plus de 6000 véhicules/jour !! Bravo le progrès et la sécurité…

• Faire un parc derrière l'ancienne mairie ? N'avons-nous pas la nature tout autour de nous ? Et lors de fortes fréquentations du Foyer de la Culture, les voitures stationneront où ? Devant les habitations de la rue des Vergers et des rues adjacentes avec la gêne que cela engendre pour les riverains !

Bien des questions qui restent ouvertes et qui vont peser lourd sur l'avenir de Dannemarie, son attractivité, ses commerces !

• Une bonne nouvelle néanmoins, le Mémorial de Haute-Alsace, qui grâce à l'équipe de bénévoles ayant repris le flambeau de la municipalité (merci à eux), a réussi à démontrer son intérêt auprès de la population, des écoles, des associations avec près de 7 000 entrées sur cette saison estivale et même quelques excédents financiers de gestion !
C'est une belle démonstration de sa viabilité et un bon présage pour attirer encore plus de visiteurs à Dannemarie et vivifier ses commerces et son attractivité.

Nous sommes tristes de l'état de notre ville que nous aimons, souhaitons à Dannemarie, à chacun de vous, vos familles et vos proches, une très bonne année 2025.

Le groupe minoritaire : Hugues Demichel, Laurette Lena, Jean-Luc Monnet, Paul Mumbach

NDLR : Cet encart ne reflète pas la position de l'équipe municipale majoritaire. Depuis mars 2020, l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de laisser un espace d'expression au groupe minoritaire dans les bulletins municipaux des communes de plus de 1000 habitants.

Mairie de Dannemarie
1 Place de L Hôtel de ville 68210 Dannemarie
03 89 25 00 13
mairie@dannemarie.fr

dannemarie.fr
Ville de Dannemarie

© kxo Graphisme - kxographisme.com